

— J'en arrive, lui répondit le magistrat, qui prit un siège et vint tranquillement s'asseoir près d'elle, en face de la cheminée. Suivant votre recommandation, j'ai vu d'abord madame l'abbesse.

— Et qu'a dit la mère Angélique ? demanda madame Garnier, pliant la tapisserie à laquelle elle travaillait.

— Ce qu'elle a dit ?... Mais que nous l'affligions... que le départ de mademoiselle Méliand serait un deuil pour Port-Royal... Elle m'a prié de ne rien dire à l'enfant de sa sortie prochaine, se réservant de l'en informer au dernier moment.... Elle prétend que la pensée du départ la troublerait.... qu'elle ne ferait plus rien....

— Nous n'aurions pas pensé à cela, dit madame Garnier, qui sourit.

— Mais les Arnauld sont de fiers travailleurs.

— Et la mère Angélique est bien de la famille.

— Etrangé destinée que la sienne ! fit le magistrat : abbessse de Port-Royal à onze ans, et réformatrice de son ordre à dix-huit !...

— J'admire la mère Angélique, dit madame Garnier avec chaleur.

— Tout le monde l'admire.... Malgré sa voca-